



# Cancer

**MEDICINES PATENT POOL : ACCÉLÉRER L'ACCÈS  
AUX MÉDICAMENTS ESSENTIELS INNOVANTS DANS  
LES PAYS À REVENUS FAIBLE ET INTERMÉDIAIRE**

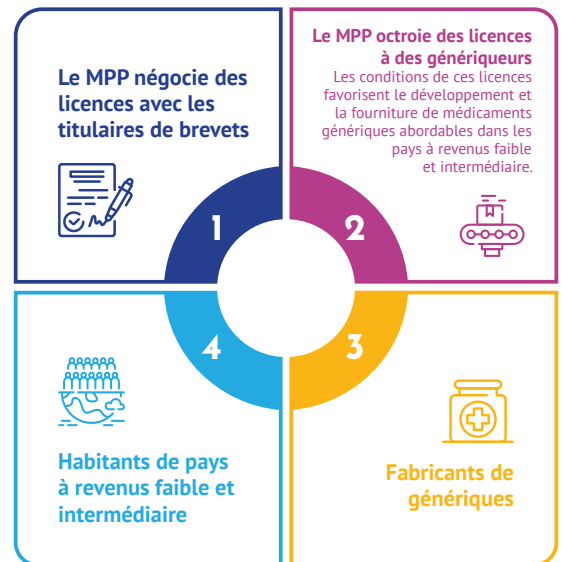
Le cancer est une des principales causes de décès dans le monde. **En 2022**, on estime qu'il a provoqué la mort de **9,7 millions de personnes**, soit environ **1 décès sur 6**.<sup>1</sup>

Alors que des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine des technologies utilisées pour soigner le cancer, des défis de taille persistent dans de nombreux pays à revenus faible et intermédiaire. En effet, ces derniers peinent à accéder aux médicaments anticancer nouvelle génération qui pourraient permettre aux patients de vivre mieux et plus longtemps.

Le modèle MPP, grâce à des licences volontaires, permet d'accéder à des versions abordables et de qualité de médicaments innovants dans les territoires mal desservis.

## Licences de santé publique

Le Medicines Patent Pool (MPP) est une organisation de santé publique soutenue par les Nations Unies, dont la mission consiste à améliorer l'accès à des médicaments essentiels dans les pays à revenu faible et intermédiaire, y compris des médicaments contre le cancer.



## Comment le MPP cible-t-il des licences à obtenir en priorité ?

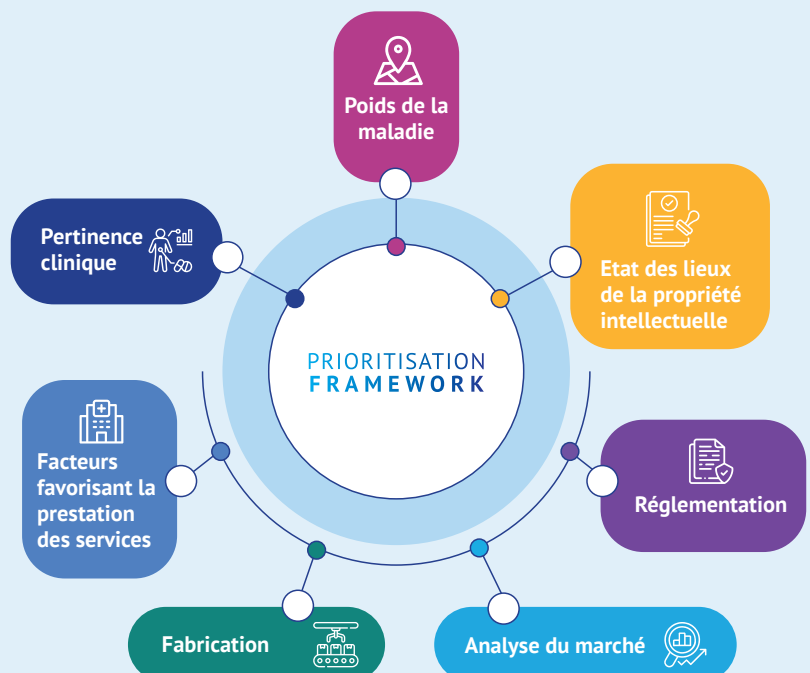
Le cadre d'établissement des priorités est conçu pour répondre aux trois questions suivantes.

1. **Le produit répond-il à un besoin de santé publique ?**
2. **Existe-t-il des obstacles (existants ou anticipés) à l'accès à ce produit dans les pays à revenus faible et intermédiaire ?**
3. **Une intervention du MPP permettrait-elle de faire évoluer la situation ?**

Le MPP collecte des informations lui permettant de déterminer les retombées possibles de l'application de son modèle, l'impact potentiel du produit sur la santé publique et les obstacles entravant l'accès à ce produit.

Pour en savoir plus sur les médicaments priorisés par le MPP dans le domaine du cancer, rendez vous sur notre site internet : <https://medicinespatentpool.org/fr/progress-achievements/priorisation#pills-cancer>

Le cadre d'établissement des priorités tient compte d'un ensemble de paramètres pour répondre à ces questions. Ceux-ci sont résumés dans le graphique ci-dessous :



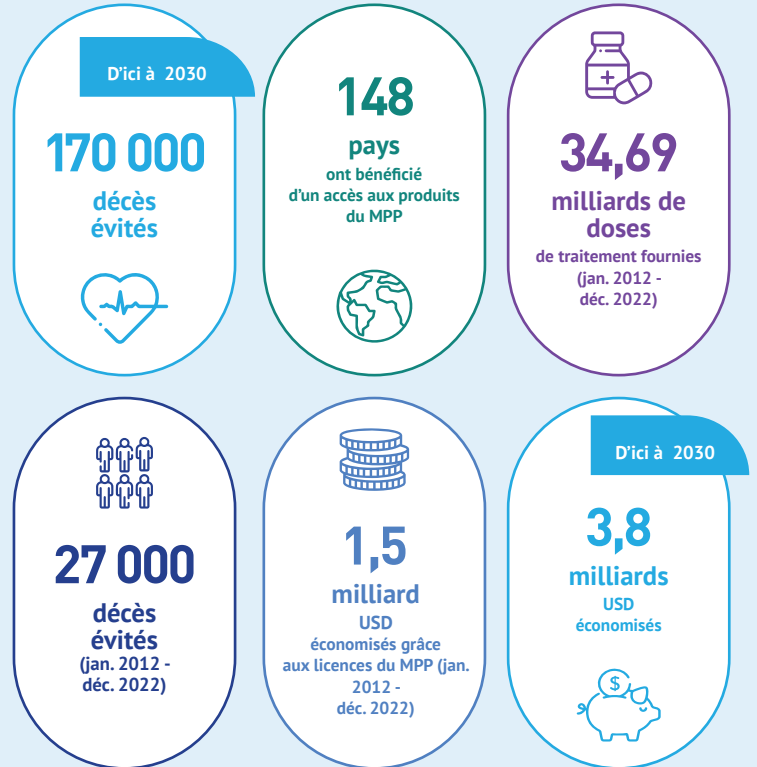
1. <https://gco.iarc.fr/en>

## L'impact du MPP

Le MPP négocie auprès de laboratoires innovants des accords de licence grâce auxquels des versions plus abordables et de qualité garantie de nouveaux médicaments prioritaires seront commercialisées plus rapidement dans les pays à revenus faible et intermédiaire. Il cible des médicaments essentiels brevetés dans tous les domaines thérapeutiques, en se concentrant sur les médicaments qui figurent déjà sur les Listes modèles de médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ceux fortement susceptibles d'y être inclus du fait de leur efficacité et de l'intérêt qu'ils présentent pour la santé publique.



Fin 2022, le MPP avait déjà permis l'approvisionnement de **34,69 milliards de doses** de médicaments essentiels dans **148 pays**, principalement grâce à sa licence sur le dolutégravir, médicament anti-VIH.



## La contribution du MPP à la lutte contre le cancer

En 2022, le MPP a conclu avec Novartis le tout premier accord de licence axé sur la santé publique portant sur un médicament anticancer. Ce médicament, le **nilotinib**, a été intégré à la Liste modèle de l'OMS en 2017 pour le traitement de la **leucémie myéloïde chronique chez l'adulte**, et en 2019 à la Liste modèle de médicaments essentiels **pédiatriques**.

Par la suite, le MPP octroyé des sous-licences à quatre fabricants qui travaillent actuellement à la mise au point et/ou à l'enregistrement de médicaments génériques de qualité garantie afin d'approvisionner les pays inclus dans la licence.

Tout en s'efforçant de garantir l'implantation réussie du nilotinib, le MPP travaille à l'identification et à la hiérarchisation des produits anticancer pour lesquels une intervention aurait le plus d'impact.

Laboratoire princeps :  **NOVARTIS**

Fabricants de génériques :



## Un travail collaboratif



Compte tenu des nombreux obstacles qui entravent l'accès aux médicaments anticancer et de la nécessité d'établir des partenariats pour répondre de manière globale aux multiples questions entourant l'accès, le MPP a rejoint la coalition ATOM (Access to Oncology Medicines).

ATOM est un partenariat mondial, placé sous la direction de l'Union internationale contre le cancer (UICC), et dont la mission consiste à améliorer l'accès à des médicaments anticancer essentiels de qualité garantie dans les pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure et à aider les pays à développer leurs capacités afin de répondre à leurs propres besoins. Le partenariat entre le MPP et ATOM vise à accroître la disponibilité des médicaments anticancer dans les pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure.

Pour en savoir plus sur le MPP et sur son action autour des médicaments anticancer, ou si vous souhaitez travailler avec nous, veuillez nous écrire à l'adresse : [bd@medicinespatentpool.org](mailto:bd@medicinespatentpool.org)